

LE RAINCY

Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

219 espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune du Raincy.
Le **niveau de connaissance de la flore** de la commune **peut être qualifié de bon** puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à **68 %** (indice de Jackknife).

Flore protégée

Aucune espèce protégée n'est recensée sur la commune du Raincy.

Flore menacée

1 espèce **menacée en Île-de-France** est connue dans la commune du Raincy : le Fumeterre des murs (*Fumaria muralis*), observé en 2000, est considéré comme vulnérable. **C'est l'unique mention de cette plante dans le département.**

1 autre espèce connue au Raincy est considérée comme **quasi-menacée en Île-de-France** : le Coquelicot argémone (*Papaver argemone*), noté en 2013.



Le **Fumeterre des murs** se développe dans des zones rudérales. Il affectionne les friches urbaines et ferroviaires, les décombres ou encore les pieds de murs.



Le **Coquelicot argémone** vit dans les milieux assez secs tels que des jachères, des talus érodés ou encore des friches ferroviaires.

Flore déterminante pour la création de ZNIEFF

4 espèces observées au Raincy peuvent justifier la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Toutefois, toutes sont déterminantes uniquement sous conditions (« Z3 ») et doivent présenter davantage de critères pour justifier la mise en place d'une ZNIEFF.

Tableau récapitulatif des espèces déterminantes de ZNIEFF

Nom vernaculaire	Nom scientifique	ZNIEFF	Dernière observation
Fumeterre grimpante	<i>Fumaria capreolata</i>	Z3	2000
Fumeterre des murs	<i>Fumaria muralis</i>	Z3	2000
Coquelicot agrémone	<i>Papaver argemone</i>	Z3	2003
Torilis noueux	<i>Torilis nodosa</i>	Z3	2012

Flore exotique envahissante

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex : espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

4 espèces à caractère envahissant ont été observées au Raincy.

Tableau des espèces à caractère envahissant classées en fonction de l'intensité de leur expansion.

Espèces émergentes	Espèces avérées
Aucune espèce détectée	Ailante du Japon (<i>Ailanthus altissima</i>)
	Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>)
	Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)
	Solidage glabre (<i>Solidago gigantea</i>)



© R. Dupré, MNHN/CBNBP

L'Ailante du Japon colonise la plupart du temps les friches, bernes de routes, boisements dégradés et fourrés nitrophiles. Cependant, il peut parfois coloniser des habitats semi-naturels ce qui peut s'avérer problématique.



© J. Cordier, MNHN/CBNBP

Le Solidage glabre colonise les milieux frais et riches en éléments nutritifs, de préférence les bords de cours d'eau, les friches ou encore les lisières de certains boisements.

Flore non revue

A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

13 espèces n'ont pas été revues au Raincy après 2000, à notre connaissance.

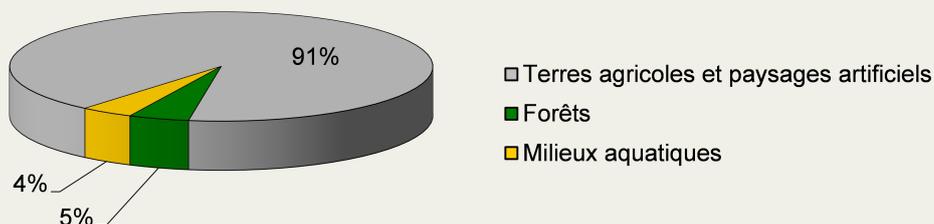
Six d'entre elles sont aujourd'hui considérées comme menacées ou quasi-menacées en Île-de-France :

- Le Maïanthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*), noté en 1708, la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), citée en 1836 et le Trèfle jaunâtre (*Trifolium ochroleucon*), signalé en 1879 sont aujourd'hui considérés comme en danger d'extinction à l'échelle régionale.
- L'Orme lisse (*Ulmus laevis*), noté en 1836, est considéré comme vulnérable à l'échelle régionale.
- L'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*), citée en 1836 et l'Orobanche grêle (*Orobanche gracilis*), mentionnée en 1861 sont aujourd'hui considérés comme quasi-menacées à l'échelle régionale.

Grands types de végétations

Les **habitats naturels** couvrent une surface de **9 hectares**, soit environ **4 %** de la superficie de la commune. Ils peuvent être regroupés en trois grands types :

- Les **terres agricoles et paysages artificiels** dominent nettement le paysage (8,5 ha). Cette catégorie se compose presque uniquement de plantations de feuillus et de pelouses de parcs.
- Les **forêts**, qui couvrent 0,5 ha, se rattachent aux chênaies-hêtraies sur sols à pH basique.
- Les **milieux aquatiques** sont représentés par des végétations aux eaux riches en éléments nutritifs.

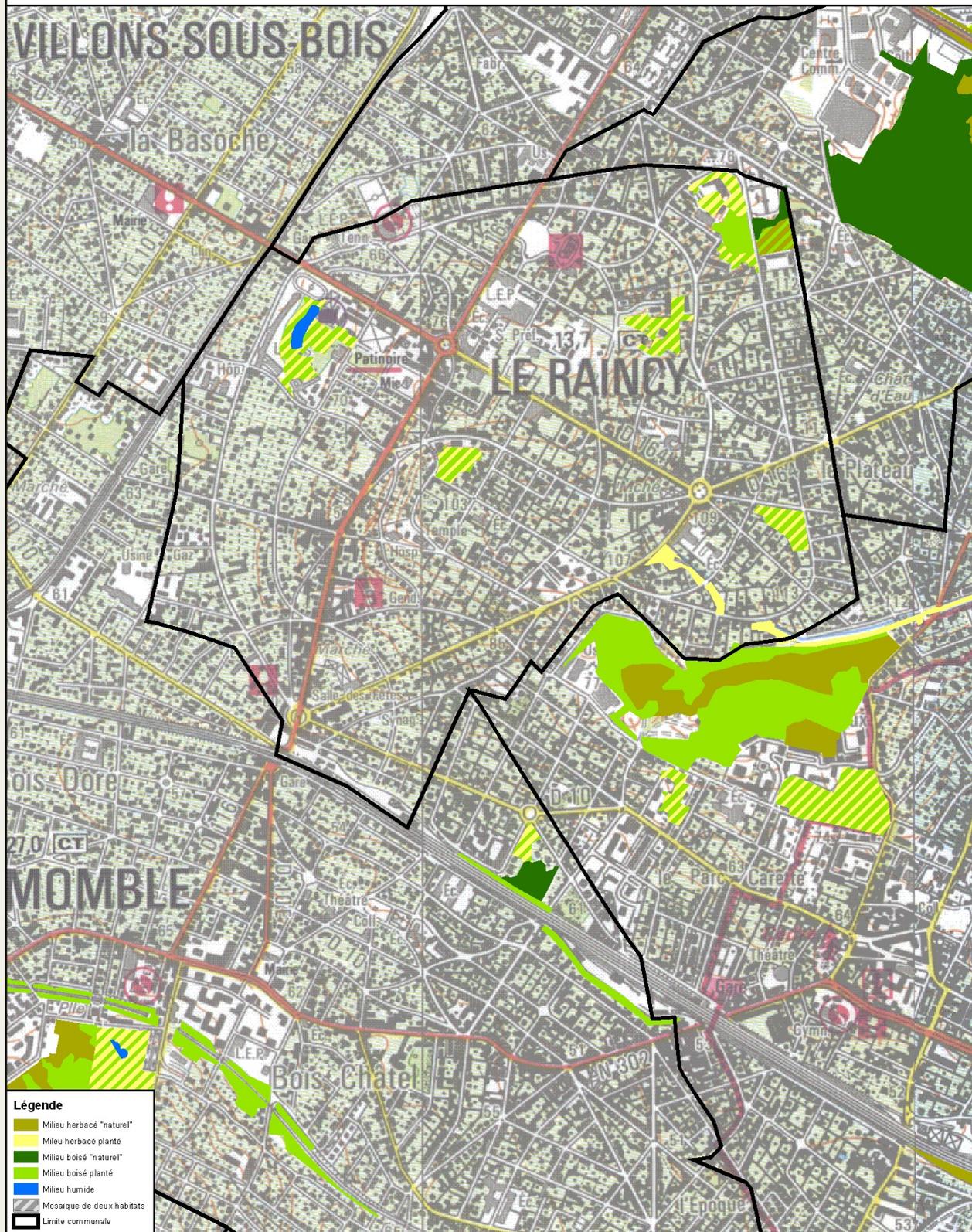


Répartition des grands types d'habitats naturels cartographiés au Raincy selon leur surface (en pourcentage).

Végétations patrimoniales

Aucune végétation présentant un intérêt patrimonial n'a été recensée sur la commune du Raincy.

Carte des habitats naturels regroupés par catégories (2008)



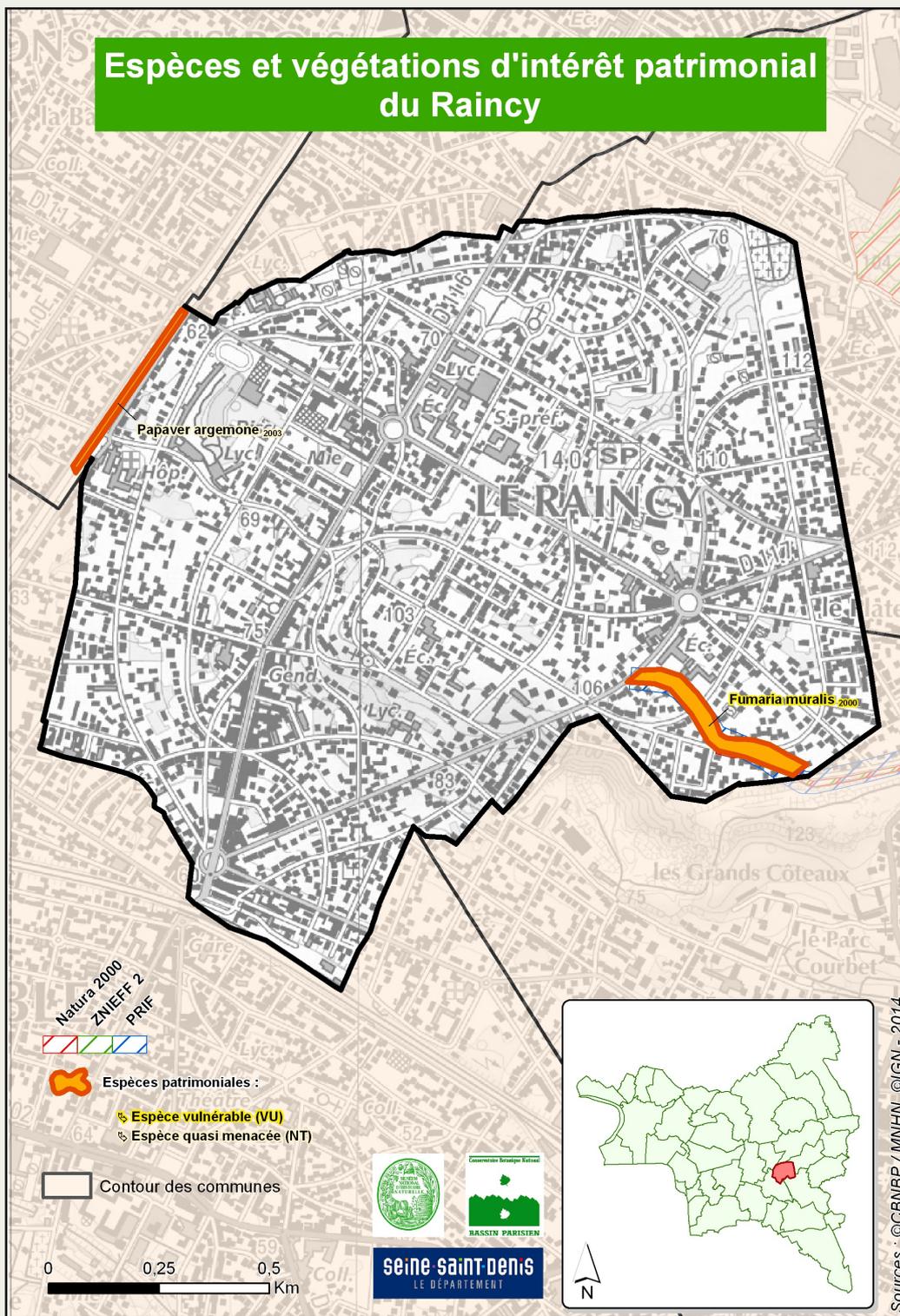
BD CARTO © - IGN - PARIS - 2006 (Licence n° 2006 CLU 0888) ; SCAN 250 - IGN - PARIS - 2003 (licence n° 2003 CLU 2075) ; BD Habitat ©CENBP 2008

seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



0 250 500 Mètres





Pour plus d'informations sur la flore de du Raincy, consulter le site du CBNBP :
<http://cbnb.mnhn.fr/cbnb/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93062>

Auteurs : N. Cudennec, F. Lehane et F. Perriat
 Cartographie : J. Monticolo et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Mise en page : H. Bressaud
 Version : 01/2015.